

## Deux livres en quête d'une nouvelle économie écologique politique

Jean-Marie Harribey

Publiés séparément sur :

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2024/04/21/l-ecologie-politique-et-le-capitalocene-selon-michel-aglietta-et-etienne-espagne> (21 avril 2024)

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2024/04/24/le-calcul-ecologique-en-nature-de-cedric-durand-et-razmig-keucheyan> (24 avril 2024)

ensemble dans *Les Possibles*, n° 39, Printemps 2024

<https://france.attaac.org/nos-publications/les-possibles/numero-39-printemps-2024>

En ce printemps 2024, deux ouvrages dessinent ce que pourrait être une nouvelle économie écologique politique : Michel Aglietta et Étienne Espagne, *Pour une écologie politique, Au-delà du Capitalocène* (Odile Jacob, 2024) ; Cédric Durand et Razmig Keucheyan, *Comment bifurquer, Les principes de la planification écologique* (La Découverte, Zones, 2024). Ces deux livres ont des angles d'attaque différents mais sont animés d'une même intention : dépasser les contradictions de la société confrontée à la crise écologique et les apories de la théorie économique néoclassique. Ils se séparent néanmoins par la place importante accordée ou non à la monnaie et au calcul monétaire.

### 1. Qu'est-ce que le capitalocène selon Aglietta et Espagne ?

Il y a trois essais en un dans celui que viennent de publier Michel Aglietta et Étienne Espagne : *Pour une écologie politique, Au-delà du Capitalocène* (Paris, Odile Jacob, 2024). C'est d'abord un essai d'histoire globale vue sous l'angle de l'écologie ; c'est aussi une théorisation de la « viabilité » écologique des régimes d'accumulation, permise par le système monétaire et financier ; et c'est enfin une esquisse d'une planification de la transformation de la société à opérer. Ce découpage que nous soulignons ne marque pas exactement le plan du livre, car les trois thématiques se retrouvent peu ou prou à l'intérieur des trois parties qui structurent l'ouvrage, mais il permet d'en sérier l'essentiel, c'est-à-dire de cerner les conditions et les contraintes d'établissement d'un cadre théorique nouveau capable d'embrasser la problématique de la planification écologique. En cela, ce livre, qui entreprend une investigation sur un sujet peu exploré encore, constitue une pièce importante du débat qui devrait s'ouvrir.

#### 1) Substitution du capitalocène au capitalisme ?

Sur le premier volet historique, les auteurs innover, mais de manière assez surprenante. On sait que, depuis déjà plus de vingt-cinq ans, deux

chercheurs, le chimiste Paul Crutzen et le biologiste Eugene Stoermer, ont proposé de qualifier d'anthropocène l'entrée de la planète Terre dans une nouvelle ère géologique, après celle de l'holocène qui couvrait les 10 000 dernières années, et cela à cause des activités humaines ayant considérablement modifié les équilibres écosystémiques, comme ceux du climat et de la biodiversité<sup>1</sup>. L'anthropocène a été critiqué, notamment par le fait que la responsabilité de ces déséquilibres ne pouvait être imputée indistinctement à tous les humains, et d'autres chercheurs (notamment Andreas Malm<sup>2</sup>, Armel Campagne<sup>3</sup>) lui ont préféré la notion de capitalocène pour cibler la cause principale des déséquilibres écologiques : le mode d'accumulation capitaliste. Aglietta et Espagne ne disent rien sur cette opposition et adoptent le concept de capitalocène considérant que, depuis, 1492, l'anthropocène se confond avec une « forme de capitalocène » (p. 11). Mais, c'est pour, aussitôt, substituer le Capitalocène

<sup>1</sup> L'Union internationale des sciences géologiques vient de déclarer que « la Terre n'est pas entrée dans l'anthropocène », information rapportée par Stéphane Foucart, *Le Monde*, 3 avril 2024.

<sup>2</sup> Andreas Malm, *L'anthropocène contre l'histoire, Le réchauffement climatique à l'heure du capital*, Paris, La Fabrique, 2017.

<sup>3</sup> Armel Campagne, *Le capitalocène, Aux racines historiques du dérèglement climatique*, Paris, Éd. Divergences, 2017.

(avec une majuscule) au capitalisme, et nommer phases du Capitalocène celles du capitalisme et de ses régimes d'accumulation au cours des siècles précédents. Autrement dit, le capitalocène n'est plus, selon ce que nous comprenons d'Aglietta et Espagne, une nouvelle ère géologique de la Terre, il est le capitalisme lui-même. S'il ne s'agissait que d'un problème sémantique, on pourrait se dire pourquoi pas ? Mais ce renversement conceptuel se révèle au fil de l'ouvrage très étonnant pour ne pas dire contradictoire avec la problématique d'une nouvelle ère géologique.

En effet, les auteurs distinguent quatre phases de « Capitalocène » (I, II, III et IV). La première est celle qui s'étend de 1492 à la pré-révolution industrielle, marquée entre autres par l'expropriation et la destruction des communs avec les enclosures et par l'esclavage dans les plantations de sucre. Grosso modo, on pourrait dire que cela correspond à l'accumulation primitive chez Marx. La phase II correspond à l'ère du charbon jusqu'à la première guerre mondiale avec le règne de l'étalon-or. Après la seconde guerre mondiale et Bretton Woods s'ouvre la phase III qui correspond au modèle fordiste des Trente Glorieuses. Enfin, la phase IV est la période néolibérale, pendant laquelle s'impose la financiarisation et se révèle l'impasse écologique, comme un « Capitalocène tardif » (p. 377).

La contradiction théorique de ce choix conceptuel apparaît lorsque les auteurs se demandent si nous nous apprêtons à sortir du « Capitalocène IV » qui aurait été une « parenthèse » (p. 225 et suiv., 251), pour entrer dans l'« au-delà du Capitalocène IV » (p. 247) et envisager sa fin (p. 274). Les auteurs confirment donc qu'ils ne raisonnent pas sur l'ère géologique dans laquelle le capitalisme nous aurait fait entrer, mais la déformation du concept de capitalocène n'a alors aucun sens : comment peut-on imaginer sortir du capitalocène ou envisager sa « réorientation » (p. 221) alors que les émissions de carbone vont agir sur le climat pendant au moins un siècle à partir du moment de leur rejet dans l'atmosphère, pendant que durant des siècles sinon des millénaires le danger radioactif des déchets nucléaires persistera<sup>4</sup>, et que des pans entiers de la biodiversité auront définitivement disparu ? Cette « innovation » des auteurs risque d'être une impasse théorique, de

brouiller les esprits, et de retarder encore la prise de conscience de l'absurdité même de la logique du système économique capitaliste. Heureusement, dans les toutes dernières pages de leur livre, les auteurs reviennent à une vue plus réaliste et réintroduisent le capitalisme dans leur problématique : « le capitalisme est-il compatible avec les limites écologiques ? » (p. 379). Mais cette question n'a rien d'original puisque Gorz, Ellul, Bookchin, Passet, Burkett la posaient il y a plusieurs décennies ; et c'est à peine si des références comme Marx, Georgescu-Roegen, Daly, Odum, Illich, Foster sont évoquées. Pourtant, la bibliographie d'Aglietta et Espagne est impressionnante.

On y reviendra plus loin, mais notons déjà que, pour les auteurs, « la perspective anthropologique et historique [permet] d'ancrer le mythe de la dette écologique, existant dès les sociétés dites primitives et antiques, et de situer *la spécificité de l'émergence du capitalisme dans son interaction avec l'écologie politique*, c'est-à-dire le Capitalocène ». p. 145, souligné JMH). Ils confirment ici leur choix conceptuel.

## 2) La viabilité des systèmes ?

La deuxième thématique développée par Aglietta et Espagne concerne ce qu'ils nomment la « viabilité » des systèmes lorsque leurs contraintes et leurs limites sont respectées : « La théorie de la viabilité est une forme de métathéorie englobant les théories des systèmes dynamiques. » (p. 39). « [Elle] offre ainsi un cadre qui permet *a priori* de traiter les interdépendances entre environnement et société comme un fait social total, en même temps qu'un fait environnemental total. Elle se rapproche à certains égards de l'idée de soutenabilité forte. » (p. 40). Mais cela est démenti quelques lignes plus bas : « Le concept de viabilité ne doit pas être confondu avec ceux de résilience, de soutenabilité ou de bien être. » (p. 40). Alors que retenir ? Là encore, les auteurs, voulant innover, d'une part nous étonnent car tous les critères qu'ils indiquent pour estimer la viabilité sont exactement ceux qui définissent la soutenabilité forte, et d'autre part laissent de côté tout un pan de la littérature spécialisée qui porte sur cette soutenabilité forte<sup>5</sup>. Dès lors, si comme ils

<sup>4</sup> Aglietta et Espagne se prononcent en faveur de la poursuite du programme électronucléaire français (p. 368).

<sup>5</sup> On peut même être interloqué devant une certaine référence de 2022 (p. 40, note 64, p. 388) pour expliquer ce qu'est la soutenabilité forte. Alors même que dans son rapport de 1994 (deux ans après la Conférence de Rio, sept ans après le rapport Brundtland), le PNUD écrivait (p. 19, souligné JMH) : « Dans la mesure où l'équité entre

l'affirment, la théorie de la viabilité constitue une « rupture épistémique » (p. 275), elle mériterait d'être lue à la lumière des ruptures voisines sinon identiques chez d'autres penseurs. Lorsque les auteurs évoquent à juste titre « la diversité des formes de réactions sociales possibles face aux contraintes biophysiques » (p. 41), ils répètent ce que René Passet appelait la « coévolution » des systèmes sociaux et écologiques<sup>6</sup>. Néanmoins, remarquons qu'ils analysent « l'accumulation du capital comme un processus socio-écologique » (p. 44), sans toutefois reconnaître la paternité marxienne de cette dualité. Le changement climatique n'est pas une simple défaillance de marché, c'est la conséquence logique d'un mode de production insoutenable. Autrement dit, les auteurs auraient dû, à notre avis, nuancer au lieu d'approuver Nicholas Stern déclarant : « le changement climatique est la plus grande défaillance de marché de tous les temps » (p. 276).

D'avantage dans la continuité des travaux antérieurs d'Aglietta et Espagne est l'essai de relier les diverses phases dudit Capitalocène avec les formes de régulation monétaire et financière. L'idée est que « le temps historique est d'une tout autre forme, générant en permanence de la non-linéarité, de l'irréversibilité et des phénomènes d'émergence. L'incertitude y est radicale, et seules les institutions sociales viennent encadrer, pour un temps, cette incertitude en orientant les horizons des acteurs économiques et sociaux dont les perceptions contribuent en retour à modifier les institutions. Les institutions de la monnaie et de la finance ont un rôle clé à jouer dans ce cadre comme opérateurs de réduction de l'incertitude radicale pour les acteurs économiques. La crise écologique se comprend ainsi comme une crise des institutions socio-politiques, qui n'ont pas su incorporer les signaux extérieurs de dégradations environnementales dont elles étaient par ailleurs les causes indirectes. » (p. 42).

---

générations doit aller de pair avec l'équité au sein d'une même génération, il se peut que toute stratégie *viabile* de développement durable impose comme condition préalable une refonte des modèles de distribution du revenu et de consommation. Il n'y a aucune raison de privilégier le partage actuel de l'héritage commun de l'humanité entre pays riches et pays pauvres. »

<sup>6</sup> René Passet, *L'économique et le vivant*, Paris, Payot, 1979, 2<sup>e</sup> éd. Economica, 1996. Passet s'inspirait des travaux du physicien Ilya Prigogine, notamment sur les « structures dissipatives ». À deux reprises (p. 62 et 98), Aglietta et Espagne utilisent le vocable « coévolution » mais sans le référencer.

Or, s'il est vrai que les institutions sociales créent les conditions d'une intervention humaine régulatrice, au sein desquelles il y a les institutions de la monnaie, il est moins certain que la finance – en tout cas, dans sa version casino coupée du réel – ait cette capacité, car elle ne peut rien contre l'entropie, c'est-à-dire la dégradation de l'énergie en chaleur irrécupérable, loi qui s'applique également à la matière<sup>7</sup>. Si le mimétisme et les processus autoréalisateurs s'imposent sur les marchés financiers, rien n'autorise à transposer ces mécanismes aux relations entre la finance et la régulation de la planète. Une autre façon pour nous de dire qu'il est impossible, via la monnaie et encore moins la finance, de réduire l'incertitude radicale qui pèse sur le temps biologique, le temps biophysique, incommensurables avec le temps des vies humaines.

Dès lors, les régimes de « viabilité » que les auteurs identifient à travers le temps concernent la régulation des rapports de l'État avec la société (obligation de payer l'impôt en monnaie pour pouvoir entretenir une armée), celle des rapports entre États (imposer le dollar comme monnaie payant le pétrole), ou celle des urgences à résoudre face à une catastrophe subite (pandémie, guerre). Mais affirmer la monnaie comme clé de régulation du temps long et incertain ne paraît pas très convaincant, en tout cas est très insuffisant pour mener à bien une transition écologique. Prenons deux exemples étudiés par les auteurs.

Fidèles à leurs travaux antérieurs sur la dette, Aglietta et Espagne analysent la dette écologique comme une continuation de ce que l'anthropologie a appelé la dette de vie. Ils jugent avec raison la tragédie des communs comme un mythe servant à justifier « l'expansion des droits de propriété privée » (p. 50). Au contraire, « la notion de dette écologique semble ici plus opératoire pour désigner les relations de dépendance écologique et sociale entre pays et groupes sociaux. [...] Là où la tragédie des communs se concentrait sur la nécessaire correction (par le marché) des comportements individuels, la notion de dette écologique souligne le caractère systémique de la question écologique. » (p. 50-51). Ce point est tout-à-fait exact et est établi par de nombreux travaux

---

<sup>7</sup> Voir Jean-Marie Harribey, « Nicholas Georgescu-Roegen : la décroissance sans limite ? », *Blog Alternatives économiques*, 24 novembre 2023, <http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/soutenabilite/ngr-decroissance-sans-limite.pdf>.

anthropologiques. Mais cela ne résulte pas directement d'une configuration monétaire mais d'un contrat collectif de type politique noué entre les membres de la société. Le fait que, historiquement, il y ait une correspondance dans le temps entre « la diversité de relations de don, d'échange et de dette [...] et la façon d'appréhender l'espace, les ressources naturelles ou les croyances dans des divinités protectrices de certaines catégories de non-humains » (p. 73) n'implique pas un lien de causalité entre l'un ou l'autre aspect.

Les auteurs analysent avec justesse « les dispositifs monétaires et financiers pour orienter la production des colonies vers les besoins des capitales coloniales » (p. 193). Mais cela relève autant d'un échange inégal à la Emmanuel ou à la Amin<sup>8</sup> propre à l'impérialisme que d'une dette écologique par ailleurs indéniable du capitalisme central vis-à-vis de sa périphérie. Peut-on vraiment parler d'une « construction écologique de l'étalon-or » (p. 187) plutôt que d'une construction impérialiste ou néocoloniale ? Cette remarque n'enlève rien au fait que des « dispositifs monétaires et financiers [aient été] mis en œuvre par les puissances coloniales pour orienter la production des colonies vers les besoins des capitales coloniales » (p. 193) ni à celui que « des institutions monétaires nées de la transition hors de l'esclavage [aient] installé une relation de dépendance entre les colonies et les puissances coloniales, garantissant un contrôle de leur dynamique de développement » (p. 194). La remarque semble confortée par les auteurs eux-mêmes qui écrivent que le système monétaire international fondé à Bretton Woods « s'appuyait sur une idée coloniale/impériale du monde, qui rendait invisibles à dessein le travail et la nature bon marché offerts par les pays des colonies » (p. 201) ; à dessein ou par voie de conséquence ? Qu'il y ait eu volonté d'appropriation, c'est certain ; que la conscience des équilibres écologiques ait été à ce point lucide l'est moins. De même, la fragilité du système monétaire international fondé sur l'étalon-or que révèle la crise de 1929 (p. 210) n'a pas grand-chose à voir avec les contradictions écologiques. Curieusement, Aglietta et Espagne établissent une liaison entre un Jevons inquiet de l'épuisement du charbon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sa contribution au calcul marginaliste et

l'évacuation de la monnaie (p. 198-199, aussi p. 47). Certes, tout est dans tout et réciproquement, mais la relation entre ces trois éléments est-elle avérée ?

Aglietta et Espagne voient les monnaies locales complémentaires comme un moyen de financer la rénovation des territoires et de les « connecter aux investissements des entreprises dans la transition écologique » (p. 364-365). Mais, ainsi qu'ils le reconnaissent, ces monnaies redirigent vers des activités utiles localement des moyens financiers appropriés. Au sens propre, elles ne financent rien puisqu'un euro de monnaie locale provient de la conversion avec un euro officiel. Et on se demande bien comment « la monnaie locale finance la part du service de réduction d'émission du carbone pour valoriser un abattement d'émission territorial que le marché ne rémunère pas » (p. 365). En réalité, il s'agit d'une décision collective d'affecter une part de budget public (lui-même provenant soit d'un impôt, soit d'en emprunt, soit d'une création de monnaie) pour valider le paiement de ce service. Les associations de monnaie locale ne créent pas de monnaie. Qu'elles soient éventuellement associées à la décision de la créer est une autre affaire. Il s'ensuit que les institutions à même de réguler la bifurcation écologique sont moins les institutions monétaires que les institutions démocratiques.

### **3) La planification écologique par la monnaie ?**

L'ambition d'Aglietta et d'Espagne n'est pas simplement théorique, elle est aussi programmatique. Pour atteindre cet objectif, la planification écologique occupe à juste titre une place de choix. L'enjeu n'est pas mince puisque les auteurs plaident en faveur d'une macroéconomie écologique, abandonnant le mythe d'un marché optimisateur. Dès la 4<sup>e</sup> de couverture, il est annoncé que la « question de la valeur est décisive » pour ce projet, et, à la recherche des « sources de la viabilité », ils estiment que l'autonomisation de l'économie par rapport aux questions écologiques explique « l'évolution de la théorie de la valeur » (p. 39). Mais, dans les près de 400 pages de l'ouvrage, il n'est jamais question de théorie de la valeur sauf pour évoquer évasivement des « origines plus ou moins naturelles (p. 16) ou des « origines socio-écologiques de la valeur » (p. 146), « reconstituer la valeur des services écosystémiques » (p. 136), ce qui est contradictoire avec leur refus d'avaliser la notion de valeur économique intrinsèque des

<sup>8</sup> Dans leur grande fresque historique, les noms d'Arghiri Emmanuel et de Samir Amin (alors qu'Aglietta et Espagne parlent de « développement inégal », p. 227) ne sont pas mentionnés, seul celui de Raul Prebisch l'est.

écosystèmes qui n'a aucun sens. D'autre part, peut-on se contenter de l'idée institutionnaliste coupée du système productif d'une monnaie capable de « signifier la valeur » (p. 90) parce que « la mesure de la valeur [ne serait qu'] un pur lien social » (p. 222)<sup>9</sup>. Si « la légitimité de la monnaie est purement politique, en dehors de tout ordre naturel » (p. 222), elle n'est pas indifférente à l'ordre (ou au désordre) de l'appareil productif et des rapports sociaux. Une autre façon de dire que « l'équilibre a pu être temporairement atteint pour les pays occidentaux durant la période du Capitalocène III, mais au prix d'un invisibilisation de l'infrastructure matérielle et naturelle dont il dépendait de manière ultime » (p. 223). Nous sommes ainsi d'accord que tout n'est donc pas affaire de conventions, fussent-elles labellisées institutionnalistes !

Soulignons que les auteurs écartent sans ambiguïté l'approche néoclassique de l'environnement (p. 42-43), au mépris « de la non-substituabilité et de l'incommensurabilité entre le capital créé par l'homme et les processus de la nature » (p. 89). Au contraire, ils font leur l'hypothèse des neuf limites planétaires adoptée par l'ONU<sup>10</sup> ainsi que l'image du donut, popularisée par Kate Raworth, entre les planchers et les plafonds d'utilisation des ressources. Ils récusent le modèle de Nordhaus et aussi celui de Dasgupta. On doit les approuver totalement quand ils récusent la « valeur intrinsèque du capital naturel » (p. 111) parce que cette notion a pour seul objectif de permettre « l'égalisation des rendements marginaux des différentes catégories d'actifs composant la richesse inclusive pour maximiser celle-ci » (p. 111). Mais ils affirment aussitôt que « les divers types de capital naturel requièrent un diversité de valeurs comptables qui arbitrent entre ce qui est socialement désirable et

ce qui est écologiquement possible » (p. 111). Or rien n'assure de la possibilité de « comptabiliser » monétairement lesdits actifs. Tout, au contraire, plaide pour une impossibilité, niée par l'ONU qui fait grand cas de sa définition de la richesse inclusive qui additionne ce qui ne peut pas être additionné :

$$\text{Variation de la Richesse des nations} = (\text{variation de la quantité de capital manufacturé} \times \text{son prix}) + (\text{variation de la quantité de capital humain} \times \text{son prix}) + (\text{variation de la quantité de capital naturel} \times \text{son prix})^{11}.$$

De plus, la contribution dudit capital naturel à la création de richesse est calculée par tous les modélisateurs, que ce soit au sein des institutions internationales ou par des chercheurs comme Robert Ayres (p. 38), à l'aide d'une fonction de type Cobb-Douglas dont on calcule la dérivée logarithmique, méthodologie qui a reçu de nombreuses critiques qu'Aglietta et Espagne ne mentionnent pas quand ils se réfèrent à ces travaux<sup>12</sup>.

La macroéconomie écologique que veulent élaborer les auteurs part d'une critique des indicateurs traditionnels comme le PIB, mais sans jamais s'interroger sur le seul indicateur du capitalisme, le taux de profit, à l'instar de la Commission Sen-Stiglitz-Fitoussi dont ils louent la démarche (p. 101), alors que celle-ci s'est soldée par la promotion de « l'épargne nette ajustée » de la Banque mondiale<sup>13</sup>.

Le fait que « notre décision collective ne [puisse] pas être fondée sur une probabilité par ailleurs incalculable » (p. 29) emmène les auteurs à opposer le calcul en termes d'arbitrage coûts-bénéfices *versus* coûts-efficacité : « Dans une approche coûts-bénéfices, la valeur sociale du carbone correspond à la valeur des dommages générés par une tonne de carbone supplémentaire. Dans une approche coûts-efficacité, elle équivaut au coût de la réduction de la quantité requise d'émissions. » (p. 262). Or, dans le premier cas, on ne peut évaluer le coût des dommages que par le coût de la restauration, donc du travail direct et indirect nécessaire, si

<sup>9</sup> Sur ces points, voir Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2013, chapitre 7, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/ouvrages/livre-riche-entier.pdf>.

<sup>10</sup> Ces neuf limites sont : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore, le changement d'usage des sols, le cycle de l'eau douce, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère, l'acidification des océans, l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'augmentation de la présence d'aérosols dans l'atmosphère. En septembre 2023, seules les trois dernières limites n'avaient pas été franchies.

<sup>11</sup> UNU-IHDP, UNEP, Inclusive Wealth Report 2012, *Measuring progress toward sustainability*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 30, <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/32228>.

<sup>12</sup> Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, op. cit.*

<sup>13</sup> *Ibid*, ou « Richesse : de la mesure à la démesure, examen critique du rapport Stiglitz », *Revue du MAUSS*, n° 35, 1<sup>er</sup> semestre 2010, p. 63-82, en entier : <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/stiglitz.pdf>.

celle-ci est possible. Dans le second cas, on suppose que le coût de l'investissement permettant d'éviter les dommages donne la valeur sociale du carbone. Mais cette dernière n'a pas plus de caractère social que celle de l'approche coûts-bénéfices, car dans les deux cas, il s'agit d'un prix économique, tempéré certes par plus ou moins de conditions socio-institutionnelles, mais sans rompre vraiment avec la vision économique. Et Aglietta et Espagne corroborent notre remarque par leur analyse de la taxe carbone qui voit les secteurs taxés subir un effet d'offre, un effet de demande et des effets croisés entre secteurs (p. 268). Les auteurs en concluent que la valorisation du carbone n'est pas le remède miracle et que « les mécanismes de tarification ne sont donc qu'un outil parmi d'autres pour développer un cadre institutionnel cohérent avec une trajectoire bas-carbone » (p. 263). On s'attendrait à ce qu'ils abordent les questions de normes, voire de prescriptions ou d'interdictions, en rapport avec les besoins sociaux, surtout dans une période où certaines protections en agriculture sont menacées et même levées, mais cela n'entre pas sans doute dans leur visée à dominante monétaire. En effet, la problématique posée d'emblée est que « la prise en compte explicite de la finance dans la modélisation macroéconomique liée au climat permettrait donc une évaluation plus contingente des risques et opportunités de l'architecture financière internationale, avec des effets hétérogènes suivant les pays. » (p. 31)<sup>14</sup>.

À plusieurs reprises, Aglietta et Espagne se réfèrent au concept de biens premiers de Rawls pour en faire les conditions de l'équité qui doivent se combiner avec les conditions de la viabilité (p. 79, 123). Mais comment est-il possible d'introduire de tels éléments d'ordre qualitatif dans la comptabilité monétaire d'entreprise ? Ils donnent crédit au modèle CARE (en français, Comptabilité adaptée au renouvellement de l'environnement) ; en anglais *Comprehensive Accounting in Respect of Ecology-Triple Depreciation Line*) qui « adapte les normes comptables et donc la théorie

comptable sous-jacente, aux enjeux sociaux et environnementaux, en les intégrant dans le bilan et le compte de résultat de la comptabilité générale. » (p. 143). Or ce modèle est une aporie car, au nom de l'écologie, il en réduit les éléments à un quantum de monnaie, inscrivant à l'actif le coût de la restauration de la nature utilisée ou de son maintien, et au passif le budget correspondant assimilé à la dette écologique, et il fait de même pour la remise en état des travailleurs, retombant ainsi dans les travers de la mesure néoclassique<sup>15</sup>. Au final, que vaut le concept de « goodwill intrinsèque » (p. 142) face à celui de capital fictif de Marx ? Au moins ce dernier permet de comprendre comment l'accroissement de la différence entre les richesses « promises » et celles réellement produites (l'économie réelle) peut conduire à la crise.

En tout cas, cette façon de contourner le calcul économique traditionnel est totalement impropre à engager une réflexion et une stratégie de soutenabilité ou de viabilité. Il vaut mieux, et, en cela, on peut largement approuver Aglietta et Espagne, concevoir des investissements verts pour « construire et entretenir des actifs d'où découle[ra]nt des services économiques, tels que la nutrition, la santé, l'éducation ou résilience économique » (p. 85), même si l'augmentation de la productivité du travail devait ralentir.

C'est peu de dire que se mêlent des rapports de forces sociaux, politiques, voire géopolitiques. Aglietta et Espagne rapportent les tentatives de prise en compte des questions environnementales par l'Union européenne, au travers du Pacte vert adopté par le Parlement européen en 2021. Mais presque aussitôt, ce Pacte vert a été détricoté, notamment dans sa déclinaison agricole, alors que la politique agricole commune allait déjà largement à contresens de la transition écologique. Ce Pacte vert a même été quasiment remplacé par un Pacte de compétitivité. Quant à la planification chinoise examinée longuement par les auteurs, rien n'assure que sa direction, aussi décentralisée soit-elle, constitue une amorce de démocratie, et on sait à quel point cette dernière est une nécessité si on veut éviter les

<sup>14</sup> Critiquant le mimétisme de la valorisation financière, les auteurs écrivent : « Pertinence et comparabilité dans le temps posent un dilemme insoluble parce que la valeur instantanée de marché n'a aucune pertinence pour des entités financières (fonds souverains, fonds de pension, assurances-vie) « qui capitalisent des droits sociaux sur de longues périodes » (p. 137, souligné JMH). Ils ont mille fois raison, c'est insoluble. La croyance de Michel Aglietta en la capacité de la finance de transférer la richesse dans le temps est abandonnée, tant mieux.

<sup>15</sup> Sur ce sujet, voir Jean-Marie Harribey, « Du nouveau dans la comptabilité d'entreprise ? » *Blog Alternatives économiques*, 21 mars 2022, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2022/03/21/du-nouveau-dans-la-comptabilite-d-entreprise>, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/comptabilite-nouvelle.pdf>.

erreurs de la planification à la soviétique ayant ignoré les besoins de la population.

Au terme de leur longue et riche investigation, Aglietta et Espagne nous entraînent vers des questions redoutables pour envisager la planification écologique. « Les investissements massifs pendant de longues décennies dans de nouvelles classes d'actifs bas-carbone » sont-ils indispensables « pour compenser les pertes sur les actifs carbonés » (p. 279) ou bien ne faut-il pas préparer la réduction à zéro des actifs échoués et investir tout simplement mieux ? À propos de « la trajectoire de décarbonation », « pour s'engager dans les investissements bas-carbone, « les entreprises ont besoin de rendements plus élevés que dans les activités ordinaires » (p. 279), mais n'est-ce pas alors mission impossible, connaissant la logique capitaliste ? Donc comment envisager une planification écologique et des investissements « verts » sans remise en cause de la propriété privée des grands investisseurs ?

Le lecteur apprendra donc ou se remémorera beaucoup de choses dans ce livre. Il pourra cependant rester perplexe devant quelques questions. La critique des externalités de marché suffit-elle pour conduire vers une autre conception de la richesse produite ? Comment les rapports sociaux de production entre travail et capital, absents du livre, qui conditionnent la valeur qu'ils se répartissent, inter-réagissent avec les conditions d'utilisation de la nature ? La monnaie et les institutions monétaires sont-elles les seules formes (ou les formes dominantes) de la coopération sociale et de l'imbrication des enjeux sociaux et écologiques ? Dans quelle mesure l'institution monétaire est-elle, pour la transition écologique, cette « institution centrale » (p. 375) décrite par les auteurs ? Le meilleur FMI possible que les auteurs appellent leurs vœux est-il suffisant pour passer à un régime qui ne soit plus à la poursuite d'une croissance perpétuelle et qui encourage la sobriété ? Comme le disent Michel Aglietta et Étienne Espagne en toute fin de leur ouvrage, « un capitalisme plus responsable est-il toujours possible ? » (p. 381). Poser cette question, c'est presque y répondre...

## 2. Le calcul écologique en nature de Cédric Durand et Razmig Keucheyan

L'économiste Cédric Durand et le sociologue Razmig Keucheyan viennent de publier *Comment bifurquer, Les principes de la planification écologique* (La Découverte, Zones, 2024). Cet ouvrage fait suite à certains qu'ils avaient l'un et l'autre fait connaître auparavant<sup>16</sup>.

Celui-ci pose d'emblée que la dénommée crise écologique est due à l'accumulation capitaliste ; la cible est donc : « le capitalisme n'a d'autre boussole que le profit, et il n'investira que s'il en escompte un » (p. 13, 14). Ils structurent leur ouvrage en quatre parties. La première montre l'impasse du capitalisme vert et des solutions de marché. Comme celles-ci ne fonctionnent pas, l'intervention de l'État est indispensable. La deuxième partie s'attache à montrer que l'établissement d'une planification écologique suppose une définition des besoins à satisfaire prioritairement. La troisième partie essaie de dessiner ce que serait un calcul écologique en nature. La quatrième partie esquisse le régime politique qui permettrait de bâtir une planification véritable de la transition écologique.

Mais, avant de se lancer dans le décorticage de chacune de ces parties, Durand et Keucheyan posent leur problématique centrale : « définir le calcul en nature, et dire son actualité brûlante [...] Les catégories de l'économie sont récusées. Le calcul en nature, c'est autre chose que l'"encastrement des marchés" cher à Polanyi. » (p. 35-36). On reviendra sur cette problématique, mais faisons déjà remarquer que la notion d'encastrement de Polanyi est plus subtile que ce raccourci : l'encastrement – et son envers le désencastrement – dont parle Polanyi, c'est celui de l'ensemble de l'économie dans la société et pas seulement des marchés. La nuance est de taille, et l'oublier revient à confondre économie et marché, confusion fréquente chez les économistes orthodoxes et parfois aussi chez les hétérodoxes.

### 1) Comment définir les besoins ?

La première partie du livre Durand et Keucheyan porte sur la définition des besoins, sujet toujours traité avec frilosité dans la littérature économique, parce que personne ne peut tracer une frontière sûre et définitive entre

<sup>16</sup> Notamment pour le premier auteur, *Technoféodalisme, Critique de l'économie numérique* (Zones, 2020), et pour le second, *Les besoins artificiels, Comment sortir du consumérisme* (Zones, 2019). Ensemble, leur article « Planifier à l'âge des algorithmes », *Actuel Marx*, 1<sup>er</sup> semestre 2019.

besoins essentiels et besoins superflus, dans la mesure où ils sont tous construits socialement en rapport avec le contexte historique, le niveau de développement économique et social et les rapports de force entre classes sociales<sup>17</sup>. La contrainte écologique rajoute un obstacle supplémentaire de nos jours. Les auteurs ne cherchent pas à éviter cette difficulté mais ils pensent la résoudre en retenant neuf éléments définissant des « standards de vie décente », comme se nourrir, se loger, se vêtir, s'éduquer, s'informer, se déplacer (p. 73)<sup>18</sup>. Mais parler de vie décente pose immédiatement le problème des inégalités sociales et des inégalités entre pays riches et pays pauvres (p. 75).

Les éléments qualitatifs d'une vie décente entrent alors en jeu. Liberté et égalité doivent être compatibles avec la soutenabilité. On reconnaît l'influence des thèses de la justice de Rawls et des capacités de Sen, mais en quoi aident-elles concrètement à cerner les besoins et à nous rendre à même de « gouverner par les besoins » (titre de la deuxième partie, p. 57). Si le principe est juste : « Quand certaines formes de besoins se révèlent incompatibles avec les écosystèmes, leur maîtrise collective permet de corriger la trajectoire de spéciation, et de la remettre sur la voie de la soutenabilité. » (p. 60), la réalisation concrète est un travail d'Hercule.

Les auteurs pensent que, pour y parvenir, « il faut renoncer aux approches subjectives – aujourd'hui hégémoniques – du bien-être, par définition individualistes, et y substituer une approche par les besoins, qui permette d'articuler point de vue individuel et point de vue collectif dans le rapport à la consommation. C'est alors que les besoins réels pourront remplacer les besoins artificiels. » (p. 69). Mais c'est contradictoire avec le fait que tous les besoins sont des constructions sociales dont les normes et comportements sont intériorisés par les individus, au point que les prétendues approches subjectives ne sont que le résultat des processus de socialisation avec au bout un habitus de consommation.

## **2) Un calcul écologique en nature sans calcul économique ?**

<sup>17</sup> Pour un complément à cette critique des besoins, voir Pierre Khalfa, « Planification écologique, un débat nécessaire, À propos du livre de Cédric Durand et Razmig Keucheyan », *Les Possibles*, n° 39, Printemps 2024.

<sup>18</sup> La même idée avait été exprimée récemment par Les Économistes atterrés dans *De quoi avons-nous vraiment besoin ?* (Paris, Les Liens qui libèrent, 2022).

Ici se loge le cœur du livre de Durand et Keucheyan. En comparant l'urgence climatique et écologique à la situation d'une guerre, « Dans les économies de guerre, le politique fait faire des prouesses à l'économie. [...] Poussée à la limite, la socialisation organisationnelle rend concevable le basculement de la logique marchande dans son contraire : la planification. » (p. 41-45). Et les auteurs ajoutent que la redistribution est opérée en partie par les transferts dits « en nature » comme, l'éducation, la santé ou le logement, « qui sont gratuits ou dont les prix sont politiquement administrés » (p. 65). Cependant, il faut dire que le fait qu'ils soient dénommés « transferts en nature » ne signifie pas qu'ils soient calculés en nature, ils le sont en monnaie.

Les auteurs ont totalement raison de récuser la théorie néoclassique dont le calcul coûts-avantages est « abracadabrant » (p. 86) et qui donne l'illusion d'une commensurabilité du risque écologique (p. 93). Cette critique est balisée depuis plusieurs décennies, même si les auteurs ne s'y réfèrent pas. C'est dommage car cela leur aurait peut-être évité de tomber dans le panneau de la « valeur intrinsèque » du climat et de la biodiversité, ainsi que dans celui du « capital naturel » (p. 93-94). Ces erreurs créent une ambiguïté qui court ensuite dans tout le livre : « Cela implique que nos activités humaines soient soumises à une évaluation en nature de leurs effets sur l'environnement, *c'est-à-dire procéder à un calcul social-écologique qui se surimpose aux évaluations économiques usuelles* » (p. 95, souligné JMH). Là se situe le problème à la fois théorique et pratique : oui, il faut des comptabilités-matières dans chaque domaine afin de suivre l'état des ressources et de la biodiversité ; non, elles ne se substituent pas à la comptabilité économique parce qu'elles ne sont pas évaluables en monnaie, sauf fictivement, et parce que les prix, quel que soit leur mode de fixation (par le marché ou administrativement), restent indispensables dans une société où règne la division du travail. Autrement dit, le calcul économique en termes de valeurs d'usage (p. 95) n'a aucun sens, car la valeur d'usage ne se mesure pas. C'est la vieille leçon de l'économie politique qui va d'Aristote à Marx. Pour Durand et Keucheyan, Hayek avait sans doute raison sur le point que « le marché pense mieux que ne pourront jamais les individus » (p. 96), ce qui explique qu'il soit sorti vainqueur dans l'entre-deux-guerres de son débat avec Oscar Lange sur l'information et la connaissance apportées par les prix, tout en étant contraint de concéder la

nécessité du « commissaire-priseur »<sup>19</sup> centralisateur dans un système soi-disant décentralisé.

Le problème de la démonstration de Durand et Keucheyan naît alors avec leur « grammaire du calcul en nature » (p. 101) qu'ils puisent chez l'économiste autrichien Otto Neurath de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Or, la nécessité impérieuse d'*économiser* les ressources en s'assurant pour toutes prises individuellement de leur quantité physique (et de leur qualité) ne rend pas possible « l'utilisation d'*indicateurs agrégés en nature* » (p. 105, souligné JMH). Cette addition n'a aucun sens, elle n'est que le fruit de l'imaginaire inconscient néoclassique. Et on se demande bien comment les auteurs peuvent accréditer le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (p. 104) qui, sous couvert de recherche de nouveaux indicateurs, a avalisé la conception néoclassique de la richesse (au passage, confondue avec la valeur).

Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, nous approuvons la réfutation de l'idée selon laquelle « entre l'approche coasienne, qui privilégie la distribution de droits de propriété, et la solution pigouvienne, qui plaide pour une taxe, le dénominateur commun est la validité du calcul marchand en matière écologique et la possibilité de valoriser la nature » (p. 108). Mais cela n'implique pas l'abandon du calcul économique : dans les tableaux d'échanges industriels de type Leontief (construits chaque année par l'Insee dans les tableaux d'entrées-sorties), les échanges entre secteurs ne sont pas donnés en nature mais en monnaie<sup>20</sup>. Les auteurs enfourchent ce qui est devenu un lieu commun : « il faut rompre avec le PIB » (p. 117). Répétons une fois de plus : il faut rompre avec l'objectif de faire croître le PIB, mais pas avec cet indicateur lui-même qui donne la somme des revenus monétaires bruts annuels d'une économie.

Les auteurs sont alors enfermés dans une contradiction insurmontable : à raison, ils affirment que « la biosphère n'est comparable à rien et ne saurait donc avoir de valeur »<sup>21</sup> (p. 131), mais ils se fourvoient quand ils écrivent que « les coûts écologiques non payés sont estimés, non par la valeur monétaire supposée des services naturels, mais par les coûts

qu'implique la restauration de la capacité des écosystèmes » (p. 131), alors que cette restauration ne représente que le travail humain direct et indirect qui est mis en œuvre pur l'accomplir, mais ne peut équivaloir à une « valeur » de la capacité des écosystèmes, dont on a dit qu'elle était incommensurable à quoi que ce soit.

Il s'ensuit que l'adhésion des auteurs au modèle du CARE (Comptabilité adaptée au renouvellement de l'environnement)<sup>22</sup> est antagonique avec le caractère qu'ils disent « inestimable » (p. 135) du renouvellement de l'environnement, mais dont il faut inclure le montant dans les documents comptables des entreprises. Comprenez qui pourra<sup>23</sup>. Leur conclusion concernant ce modèle selon lequel « l'impératif de protection de l'environnement est effectivement intégré dans l'analyse financière » (p. 136) se heurte aux mêmes obstacles devant lesquels butent par ailleurs Aglietta et Espagne.

Nos remarques n'invalident pas du tout, bien au contraire, que « les crédits distribués par les banques d'investissement/désinvestissement [doivent être] conditionnés par un faisceau de critères écologiques qui définissent l'espace de déploiement des activités financières » (p. 160).

Peut-on objecter aux auteurs un optimisme excessif quand ils pensent que les efforts d'investissement au détriment de la consommation seront temporaires et que le passage à une agriculture écologique ne demandera que quelques années (p. 161-162) ? La mutation structurelle de l'appareil productif nécessitant de mobiliser davantage d'épargne ne demandera-t-elle que « cinq à dix ans » (p. 162), quand nous pencherions plutôt vers plusieurs décennies, sans parler du fait que, pendant la phase de transition, l'épargne existante ne dispensera pas d'une création monétaire pour l'investissement net macroéconomique ?

<sup>22</sup> Jean-Marie Harribey, « Du nouveau dans la comptabilité d'entreprise ? » *Blog Alternatives économiques*, 21 mars 2022,

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2022/03/21/du-nouveau-dans-la-comptabilite-d-entreprise>, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/comptabilite-nouvelle.pdf>.

<sup>23</sup> D'où les auteurs sortent-ils le statut d'« inestimable », nié dans pratiquement toute la littérature sur la soutenabilité écologique ? Quelle est leur référence ? Ce ne peut-être la littérature néoclassique, ni celle du marxisme orthodoxe traditionnel, ni celle de la plupart des écologistes convertis à la valeur intrinsèque. Où donc ? Mystère...

<sup>19</sup> L'image du commissaire-priseur est due à l'économiste Léon Walras.

<sup>20</sup> Voir Insee, « TES et TEE », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793638?sommaire=6793644>.

<sup>21</sup> Pas de référence ?

### 3) Les enjeux politiques de la planification écologique

Durand et Keucheyan montrent bien que la démocratie est une condition de la réussite de la planification écologique. C'est l'objet de leur dernière partie. La première question à se poser est de savoir si, comme ils le disent, « les modèles de circuit court constituent un point d'appui au dépassement général de la division entre production et consommation » (p. 173). D'une part, celle-ci est la conséquence logique de la division du travail en amont ; d'autre part, les circuits courts sont noués entre petits producteurs et consommateurs bien distincts.

L'intégration numérique sera-t-elle le « maître mot » d'une « socialisation croissante » (p. 181) ? Ne retrouvons-nous pas ici l'illusion technique dont beaucoup de révolutionnaires ont souvent été victimes ? Est-il certain que si « côté consommateur, les plateformes offrent une grande variété de scénarios d'achats personnalisés ; côté fabrication et logistique, les algorithmes anticipent les processus pour répondre au plus vite à la demande. Avec l'intégration, prédictibilité et flexibilité se conjuguent » (p. 181), on serait dans une stratégie de relative sobriété et de respect de contraintes décidées au plan collectif ? Les auteurs font confiance au « cyberspace » pour « élargir les possibilités de relations entre producteurs et consommateurs », à condition que « les organisations et les personnes ne soient pas noyées dans une information surabondante » (p. 182). Le cyberspace qui serait donc sobre en informations ? Les réseaux sociaux qui « rendraient praticable une association entre *big data* et agentivité accrue des individus », « l'e-commerce devenant social » (p. 187-191) ?

Après l'envol dans le cyberspace comme espace de socialisation, le retour sur terre avec « le calcul en nature [qui] consiste à bâtir des scénarios de transition fondés sur une évaluation non monétaire des ressources disponibles, à hiérarchiser politiquement les besoins, puis à mettre l'appareil productif au service de leur satisfaction. » (p. 201) « L'allocation des ressources matérielles et humaines sous la forme du calcul en nature sera l'enjeu central. » (p. 202). Mais le problème crucial rencontré plus haut resurgit : contrairement à l'affirmation abrupte et définitive de Durand et Keucheyan, « une autre logique, celle de se passer des prix » (p. 86) est intenable. Malgré le fait qu'une planification écologique ait besoin de comptabilités matières, il restera obligatoirement

à les traduire en termes monétaires : amortissement des équipements, valeur des consommations intermédiaires, salaires...

Il y a dans le livre de Durand et Keucheyan une sorte de mystère : ils inscrivent à raison leur réflexion dans une démarche politique et stratégique d'émancipation de l'aliénation capitaliste vers une « post-croissance »<sup>24</sup> (p. 223), une « économie stationnaire » (p. 224), une « démocratie augmentée » (p. 235), toutes transformations impliquant une modification énorme des rapports de force sociaux, mais dont les difficultés se résoudraient par la vertu des techniques d'information, par celle du calcul écologique en nature, sorte d'immense troc de l'ère numérique, et par la magie du *big data* de créer une cohérence entre l'immensité des données rassemblées et la sobriété indispensable.

On ne peut pas tout demander à un livre, surtout celui dont le but est d'explorer un terrain nouveau. Mais, tout de même, il faut attendre les trois dernières pages pour que soient évoquées « les conditions socio-politiques » de la planification écologique (p. 248). Comme il est tard pour le faire, les auteurs se rallient *in extremis* à la thèse défendue par Gérard Duménil et Dominique Lévy qui analysent le capitalisme comme un ensemble tripolaire avec la classe des propriétaires du capital, celle des cadres et les classes populaires. Comme eux, Durand et Keucheyan voient la possibilité d'une alliance entre les cadres « organisateurs » et les classes populaires. Par quel miracle ? Par le fait que le groupe des cadres organisateurs « n'est pas concerné au premier chef par la dévalorisation du capital, ses membres peuvent se sentir relativement protégés par rapport aux risques de transformation » (p. 249). Cela ne relèverait-il pas un peu la méthode Coué, car qui possède une part non négligeable du capital des entreprises, sinon le haut encadrement ?

« La planification écologique sera sociale ou ne sera pas. » (p. 250). Tel est le dernier mot des auteurs. Gageons que ce sera le premier des débats que va faire naître leur livre.

Avril 2024

Jean-Marie Harribey est économiste. Son dernier livre est *En quête de valeur(s)*, à paraître aux Éditions du Croquant, 2024.

<sup>24</sup> Le thème de la post-croissance est aussi celui du livre de Tim Jackson, *Post-croissance, Vivre après le capitalisme*, 2021, Paris, Actes Sud, 2024.